

Conseil Communal
1660 Château-d'Oex

Au Conseil Communal
De et à
1660 Château-d'Oex

Château-d'Oex, le 1^{er} décembre 2016

Préavis municipal N°24/2016

**Demande de participation financière au crédit d'étude de la première phase du projet
« 4 saisons » de la Société Télé-Château-d'Oex SA**

Monsieur le Président,
Mesdames et Messieurs les Conseillères et Conseillers,

La commission chargée d'étudier le préavis municipal cité en titre s'est réunie le lundi 21 novembre, en présence de M. Charles-André Ramseier, Syndic et de MM Christian Daenzer et François Jaquillard, Municipaux.

Elle était composée de Mme Yvonne Wespi, 1^{er} membre, MM Christian Raymond, Didier Morier, Jérôme Mottier et Mme Nancy Chamorel, rapporteur.

Après les salutations d'usage, Mme Yvonne Wespi donne la parole à M. Charles-André Ramseier qui rappelle l'importance de ce préavis afin d'avancer dans la réalisation du projet Edelweiss Paradise.

La décision du Conseil d'Etat sur le projet Alpes vaudoises 2020 rompt tout espoir qu'une liaison entre les Monts-Chevreuils et l'axe 2 des Alpes vaudoises voie le jour. De ce fait, Télé-Château-d'Oex SA a accompli un travail important afin de présenter au Canton un nouveau projet qui corresponde aux attentes de la région tout en utilisant les infrastructures existantes. C'est ainsi que le projet Edelweiss Paradise naît sur le domaine de la Braye.

Suite à la visite du Conseiller d'Etat M. Leuba et de Mme Mordasini, cheffe de projet du Speco (Service promotion économique) le Canton est positif par rapport au développement d'un tel projet et demande au groupe de travail de présenter un business plan étape par étape, qui se divise en deux phases. La première phase serait consacrée à la réalisation du PLADS et la deuxième phase serait dédiée au développement des activités 4 saisons. La réalisation de la phase 1 permettrait de prolonger les autorisations d'exploitation de la Braye jusqu'en 2035 et la phase 2 justifierait le retour sur investissement sur un site 4 saisons.

Encouragé par le Canton, Télé-Château-d'Oex SA présente le projet et son modèle d'affaire à Pays-d'Enhaut Région et aux 3 Municipalités qui le valident en délivrant un soutien LADE.

Toutefois, il a été demandé qu'un groupe de travail intercommunal étudie l'avenir des remontées mécaniques et des infrastructures de loisirs dans la vallée et publie ses premières conclusions au printemps 2017. Il faut relever qu'une grande partie des infrastructures touristiques régionales sises sur la commune de Château-d'Oex, profite à l'ensemble des 3 communes du Pays-d'Enhaut. Le Conseil d'Etat, pour sa part, souhaite voir une vallée soudée pour mener à bien ses projets sur un plan régional.

Le préavis de ce jour, a pour but d'avancer dans la phase 1 du projet Edelweiss Paradise en acceptant de financer une partie du crédit d'étude soit 30%, les 70% restants étant pris en charge par la LADE.

Si l'on parle des coûts de l'étude, il faut savoir que le montant de CHF 52'000.- indiqué dans le tableau à la page 3 du préavis correspond pour une part à l'étude de mise en conformité de la ligne et pour une autre à l'étude de la faune et flore qui permettra d'établir un nouveau PPA. La réalisation de la phase 1 coûterait CHF 4,3 Mio.

Après que les Municipaux aient été libérés à 22h00, les membres de la commission constatent que le projet Edelweiss Paradise propose un complément à l'offre touristique proposée aujourd'hui, que ce soit avec le PLADS pour l'apprentissage du ski ou les activités qui pourraient être développées sur les 4 saisons.

Cependant, les commissaires se demandent si les finances communales pourront porter le projet de la phase 1 à terme. Il est donc nécessaire de réaliser cette étude qui permettra de répondre à cette question et ainsi soumettre au Conseil d'Etat les étapes détaillées du business plan comme demandé.

Dès lors, c'est à l'unanimité, que la commission vous recommande d'accepter le préavis 24/2016 tel que présenté.



Nancy Chamorel
Rapporteur